
RÉSUMÉ DES NORMES ET DES MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

CLASSE : 6^{ième} année (321 et 329)

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Nous vous présentons les normes et modalités d'évaluation de notre école. Ce document vous permettra d'assurer un suivi quant aux informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2019-2020.

Voici donc les communications officielles qui vous seront transmises cette année :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE	Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. Communication sera disponible sur Mozaïk parents <i>dans la semaine du 15 octobre 2019</i>
PREMIER BULLETIN	Ce bulletin sera disponible sur Mozaïk parents et remis <i>au cours de la rencontre du 14 novembre ou 15 novembre 2019.</i>
DEUXIÈME BULLETIN	Le deuxième bulletin <i>sera disponible via le Portail Parents (Mozaïk) dans la semaine du 24 février 2020.</i>
TROISIÈME BULLETIN	Le troisième bulletin <i>sera disponible via le Portail Parents (Mozaïk) dans la semaine du 29 juin 2020.</i>

VOICI LE DÉTAIL DES COMMUNICATIONS :

PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Communication sera disponible sur Mozaïk parents *dans la semaine du 15 octobre 2019*

Pour chacune des étapes, l'enseignant de votre enfant vous présente les compétences qui seront évaluées et inscrites au bulletin. Il est important de mentionner qu'il est laissé au jugement professionnel de l'enseignant de choisir les connaissances et les compétences disciplinaires, en fonction du programme de formation, évaluées au cours de l'étape 1 et 2.



BULLETIN 1

- Étape : *28 août au 8 novembre 2019*
- Cette étape compte pour 20 % du résultat de l'année
- Bulletin remis aux parents *en soirée le 14 novembre et dans l'avant-midi du 15 novembre*

ÉTAPE 1

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement (20 %)	-	<i>Non</i>
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	-	<i>Non</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	<i>Oui</i>
Anglais	Comprendre des textes entendus (45%) C2	X	<i>Non</i>
	Communiquer oralement en anglais (35%) C1	X	<i>Non</i>
	Écrire des textes (20%) C3	X	<i>Non</i>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	<i>Oui</i>
Science et technologie		X	<i>Oui</i>
Éthique et culture religieuse		-	<i>Non</i>
Arts plastiques		X	<i>Oui</i>
Musique		-	<i>Non</i>
Éducation physique		X	<i>Non</i>

X : Évaluation



BULLETIN 2

- Étape : *11 novembre 2019 au 13 février 2020*
- Cette étape compte pour 20% du résultat de l'année
- Possibilité de rencontre avec l'enseignante sur rendez-vous.

ÉTAPE 2

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement (20 %)	X	<i>Oui</i>
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	<i>Oui</i>
Anglais	Comprendre des textes entendus (45%) C2	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement en anglais (35%) C1	X	<i>Oui</i>
	Écrire des textes (20%) C3	X	<i>Oui</i>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	<i>Oui</i>
Science et technologie		X	<i>Oui</i>
Éthique et culture religieuse		X	<i>Oui</i>
Arts plastiques		-	<i>Non</i>
Musique		X	<i>Oui</i>
Éducation physique		X	<i>Oui</i>

X : Évaluation



BULLETIN 3

- Étape : *17 février 2020 au 19 juin 2020*
- Cette étape compte pour 60 % du résultat de l'année.
- Pour l'élève de 6^e année,
 - les compétences Lire et Écrire seront évaluées dans l'épreuve obligatoire du ministère qui s'ajoute au résultat de l'année et compte pour 20% du résultat final. L'épreuve du ministère de l'éducation en Français - Lecture aura lieu le 21 et 22 mai 2020, en Français- Écriture, le 27 et 28 mai 2020
 - Les compétences Reasonner et Résoudre en mathématique seront évaluées. L'épreuve du ministère de l'éducation en mathématique aura lieu du 8 au 12 juin 2020.

*** La présence de l'élève est obligatoire lors de la période d'examens. Seuls les motifs suivants seront reconnus comme valables pour motiver l'absence d'un(e) élève (décès ou mariage d'un proche parent, accident ou maladie sérieuse confirmé par une attestation médicale, convocation d'un tribunal). L'élève qui s'absente pour les examens sans un motif reconnu aura un résultat qui correspond à zéro et ne pourra reprendre cette évaluation

ÉTAPE 3

Discipline	Compétence	Évaluation des connaissances et des compétences en cours d'étape	Résultat inscrit au bulletin
Français	Lire (50 %)	X	<i>Oui</i>
	Écrire (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement (20 %)	X	<i>Oui</i>
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)	X	<i>Oui</i>
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	<i>Oui</i>
Anglais	Comprendre des textes entendus (45%) C2	X	<i>Oui</i>
	Communiquer oralement en anglais (35%) C1	X	<i>Oui</i>
	Écrire des textes (20%) C3	X	<i>Oui</i>
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté		X	<i>Oui</i>
Science et technologie		X	<i>Oui</i>
Éthique et culture religieuse		X	<i>Oui</i>
Arts plastiques		X	<i>Oui</i>
Musique		X	<i>Oui</i>



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Éducation physique	X	<i>Oui</i>
--------------------	---	------------

X : Évaluation

Mels : Épreuve obligatoire du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

COMMENTAIRES SUR LES APPRENTISSAGES

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces et les difficultés de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

- Les annotations dans l'agenda scolaire.
- Les appels téléphoniques.
- Les travaux envoyés à la maison.
- La présentation de la reliure d'évaluation.
- Etc.

COMMENTAIRES SUR LES COMPÉTENCES NON-DISCIPLINAIRES AU BULLETIN SCOLAIRE

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ce commentaire sera inscrit au bulletin de l'étape 1 et au besoin à un autre moment de l'année scolaire.

Étape	Compétences non-disciplinaires
Étape 1	<i>Organiser son travail</i>

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Direction de l'école

Enseignantes et spécialistes